DEPARTEMENT DE L'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE ST MÉEN LE GRAND

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DU TERRITOIRE

Echelle : 1/5000

PLU approuvé le 23 février 2004

Modifications n°1 et 2 approuvées: 17 janvier 2005 et 26 février 2007

Révision simplifiée n°1 approuvée: 23 juin 2005

Modification n°3 prescrite le 01 février 2011
Révisions simplifiées n°2 à 4 prescrites le 01 février 2011
Révision simplifiée n°5 prescrite le 31 mai 2011

Modification n°3 approuvée le 13 septembre 2011
Révisions simplifiées n°2 à 4 approuvées le 13 septembre 2011
Révision simplifiée n°5 approuvée le 13 septembre 2011

Modification simplifiée approuvée le 03 avril 2012

Signature de Monsieur Le Maire
Tampon de la mairie

ArtefactO
S.A.S au capital de 350 000 €
11 rue André Meynier
Le Ponthus-hall B
35000 Rennes
429 876 816 RCS RENNES
code APE 1813Z
tél. 33 (0)2.23.46.46.60
fax 33 (0)2.23.46.46.61
artefacto@artefacto.fr
www.artefacto.fr

- Limite communale
- UC Centre urbain traditionnel
- UE Zone urbaine d'extension de l'habitat
- UA Zone urbaine d'activité
- UH Hameaux
- UF Emprise ferroviaire
- AUE Extension de l'urbanisation
- AUC Extension du centre ville
- AUA Extension de l'activité artisanale et/ou industrielle
- A Secteur agricole
- Ai Secteur agricole inconstructible
- N Zone naturelle
- NT Zone urbaine de loisirs
- PAE PAE
- Emplacements réservés
- 100m Voie existante ou projetée avec marge de recul
- 250m Secteur affecté par le bruit des infrastructures
- Zone humides (report effectué à partir de l'inventaire réalisé en 2005 par Hydro Concept)
- Haies existantes à préserver au titre de l'article L123-1-5
- Boisements repertoriés "Espaces Boisés Classés"
- DPU
- Station d'épuration et zone non aedificandi de 100m

SERVITUDES PUBLIQUES

- AC1 Servitude de protection des Monuments historiques
- PT2 Servitude relative de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles